



Quebec Provincial Council

Conseil provincial du Québec

Провінційна рада Квебеку

3260 Rue Beaubien E, Montréal, QC H1X 3C9
montreal@ucc.ca

Montréal, le 11 mars 2022

À l'attention de M. François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur Paradis,

Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, la Russie a attaqué plusieurs villes ukrainiennes de l'est à l'ouest avec des tirs de missiles et des bombardements aériens.

Les agresseurs russes bombardent des quartiers résidentiels, des hôpitaux, des garderies et des écoles. Ils tirent sur les ambulances et les corridors humanitaires, détruisent les églises millénaires et brûlent les musées qui abritent des chefs-d'œuvre inestimables du patrimoine mondial pour détruire la culture, la langue et l'identité ukrainienne.

Deux centrales nucléaires, celle de Chornobyl et celle de Zaporizhzhia, la plus grande en Europe, sont occupées par les soldats russes. Le risque d'une catastrophe écologique ou d'un acte terroriste est imminent. Le site de Chornobyl a perdu son alimentation en électricité et la communication automatique de ses données aux autorités ukrainiennes et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a été interrompu.

Depuis le début de l'invasion, il y a déjà des milliers de civils tués et blessés, dont des femmes et des enfants, et leur nombre augmente de jour en jour. Selon le dernier rapport de l'ombudsman ukrainien en date du 10 mars 2022, 71 enfants ont été tués. De nombreuses villes sont au bord d'une catastrophe humanitaire, des millions d'Ukrainiens se trouvent dans une situation de souffrance extrême causée par la guerre, sans nourriture, eau, électricité depuis plusieurs jours; ils ont besoin d'aide.

Le 27 février dernier, l'Ukraine a déposé une requête devant la Cour internationale de Justice dans laquelle elle accuse la Russie de planifier des actes de génocide en Ukraine, de tuer des personnes de nationalité ukrainienne de manière intentionnelle et de porter gravement atteinte à leur intégrité physique. Les audiences publiques ont eu lieu le 7 mars, mais la Russie les a boycottées.

Nous sommes profondément touchés par les événements de ces derniers jours qui ont bouleversé le monde et mettent en danger la paix en Europe et la sécurité internationale.

À des milliers de kilomètres de nos familles, de nos proches et de nos amis nous sommes très inquiets et angoissés. Dans des circonstances pareilles, tout geste d'appui nous reconforte et nous encourage. Voilà pourquoi nous apprécions vivement la motion de soutien et de solidarité avec le peuple ukrainien et la nombreuse diaspora au Québec, en particulier à Montréal, proposée par le député de Québec solidaire de Laurier-Dorion, Andrés Fontecilla, et adoptée à l'unanimité le 23 février 2022. Nous vous sommes reconnaissants pour ce signe de sympathie envers les Ukrainiens.

Nous prions pour la paix en Ukraine et voulons que notre pays d'origine soit libre, souverain et prospère.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Mesdames et Messieurs les Députés, l'expression de nos salutations distinguées,

Michael Shwec
Président, Congrès des Ukrainiens-Canadiens, Conseil provincial du Québec